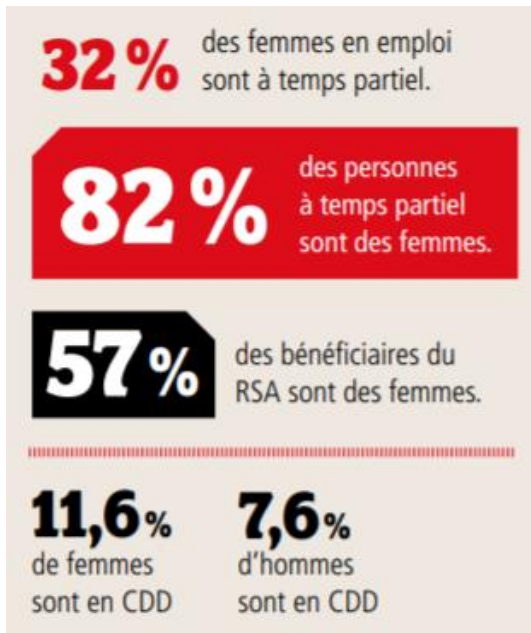
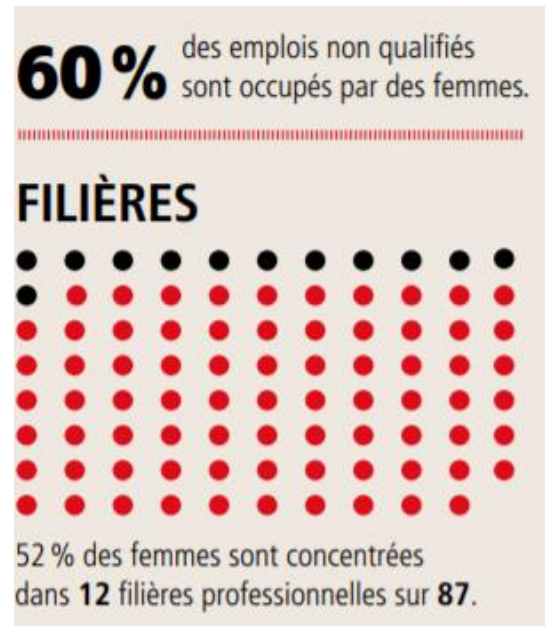


L'égalité salariale femme-homme : une urgence !

Temps partiel imposé, bas salaires



Emplois non qualifiés



Les femmes représentent 62,4 % des salariés au SMIC alors qu'elles ne représentent que 42 % des salariés !

Il y en a assez des constats !

Les luttes se multiplient comme par exemple dernièrement pour les assistantes d'élèves en situation de handicap (AESH), les aides à domicile ou encore les sages-femmes. Des victoires retentissantes ont été obtenues **dans des professions fortement féminisées** comme dans le groupe Accor. Même chose dans les métiers de la propreté avec des victoires à la cité administrative de Toulouse (ISS) ou à Chronoposts Toulouse (ATALIAN). Il est possible de gagner l'égalité femme-homme dans le secteur du public comme du privé.

Ensemble, gagnons :

- l'interdiction du temps partiel imposé et de toute forme de précarité pour toutes et tous
- l'égalité salariale réelle et l'application du principe « à travail de valeur égale, salaire égal »
- un véritable déroulement de carrière pour toutes les femmes et un accès aux postes à responsabilité
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine

**Nous l'affirmons : augmenter les salaires dans le public et le privé
c'est possible.**

Exigeons l'égalité salariale femme-homme !

Public/Privé, c'est ensemble qu'on va gagner